

Petit pas numéro 4

Corrigez les erreurs dans la phrase suivante.

4. En faisant sa vérification de facture, Margot, la commis comptable, a constatée un erreur. En effet, sur l'une d'entre elles, des intérêts ont été ajoutés, même si la politique du magasin garantissait aucun frais de retard si la facture était payée dans les trentes jours permits.

CORRECTION

* Afin de maximiser les bienfaits de votre entraînement, prenez le temps de lire chaque explication donnée.

En **faisant** sa vérification de **facture**, Margot, la commis comptable, a **constatée** un **erreur**. En effet, sur l'une d'entre elles, des intérêts ont été ajoutés, même si la politique du magasin garantissait **aucun** frais de retard si la facture était payée dans les **trentes** jours **permits**.

Erreur corrigée	Explications
En faisant sa vérification	Selon le guide de conjugaison, l'orthographe correcte du verbe <i>faire</i> au <i>participe présent</i> est faisant .
vérification de factures	Si on lit entre les lignes et qu'on décortique l'expression dans nos propres mots, on comprend que la commis comptable doit vérifier <i>plusieurs</i> factures, donc factures .
Margot a constaté une erreur	<i>Constaté</i> est un PPA qui doit s'accorder avec le COD si celui-ci est placé avant le verbe . Pour trouver le COD, il faut tout d'abord trouver le sujet , car COD = <u>S</u> + V + ? « <i>Qui est-ce qui a constaté?</i> » → Margot « <i>Margot a constaté qui? quoi?</i> » → <i>une erreur</i> → Comme le COD est placé <u>après le verbe</u> , le participe passé <i>constaté</i> ne s'accorde pas, donc constaté .
une erreur	Le mot <i>erreur</i> est féminin . Le déterminant qui l'accompagne est donc féminin .
aucun s frais de retard	Le déterminant <i>aucun</i> se met au pluriel devant un mot qui n'existe qu'au pluriel , comme <i>frais</i> , donc aucuns .
les trente jours	Sauf pour quelques exceptions, les nombres ne prennent pas la marque du pluriel.
les trente jours permis	Il s'agit d'un PPS qui doit s'accorder avec le sujet du verbe. S = ? + V → « <i>Qui est-ce qui est permis?</i> » → les trente jours (sujet) masculin pluriel. Selon le guide de conjugaison, le participe passé du verbe permettre est <i>permis</i> , au masculin pluriel. On écrira donc permis . Pour connaître rapidement la dernière lettre du participe passé de base (masculin singulier), nous pouvons penser au participe passé mis au féminin <i>permet</i> → permite permis → permise, donc permis .